

**PRESS
RELEASE**



**COMMUNIQUE
DE PRESSE**

N° 006 – 9 septembre 2015 – Accra, Ghana

L'ARREC PLAIDE POUR UNE PLANIFICATION A LONG TERME ET UN RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE REGLEMENTAIRE POUR RESORBER LE DEFICIT ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE

La Présidente par intérim de L'Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO (ARREC), Mme Ifeyinwa Ikeonu, a appelé les principaux acteurs du secteur de l'énergie en Afrique à adopter une approche à long terme dans la planification électrique afin de résoudre les problèmes énergétiques du continent.

Selon elle, une planification prospective assortie d'une gouvernance réglementaire crédible permettra de garantir la pérennité et l'accessibilité de l'énergie pour tous les citoyens.

Mme Ikeonu s'exprimait devant une partie de la presse à l'issue d'une réunion d'un jour qu'elle a tenue avec une délégation de trois membres de l'Autorité de régulation du marché de l'électricité de la Turquie (EMRA), le mardi 8 septembre 2015 au siège de l'ARREC à Accra au Ghana.

Prenaient part à cette séance d'information M. Alagi Gaye, économiste et membre du Conseil de régulation de l'ARREC, ainsi que Dr Mustafa Gozen, Chef du Département du marché de l'électricité du groupe de l'EMRA, et les deux autres membres de sa délégation, MM. Ibrahim Erten et Selahattin Murat Sirin.

D'après Mme Ikeonu, les acteurs du secteur de l'énergie en Afrique devront également rechercher les voies et moyens de combler le déficit de la chaîne d'approvisionnement du gaz et diversifier les ressources énergétiques, en privilégiant les sources renouvelables afin d'assurer l'autosuffisance énergétique dans les pays africains.

Elle a expliqué que la visite de la délégation turque rentrait dans le cadre des efforts destinés à finaliser un rapport sur le programme d'accès à l'énergie du G20 pour les pays au sud du Sahara, y compris les aspects réglementaires de l'accès à l'énergie.

Le rapport de l'étude, qui sera finalisé dans deux semaines, devrait contribuer à aider les pays africains à établir les meilleurs partenariats possibles avec les pays du G20 dans l'élaboration d'un cadre réglementaire adéquat susceptible d'attirer les investissements

**Published by: Department of Communication, ECOWAS Regional Electricity Regulatory Authority
Publié par: Le Département de la Communication, Autorité de Régulation Régionale du Secteur de
l'Électricité de la CEDEAO**

**Takyi Plaza – First Floor, Plot 40 Spintex Road, PMB 76 Ministries Post Office, Accra, Ghana
Tel: (233) 0302 817 049 Fax: (233) 0302 817 050 E-mail: info@erera.arrec.org**

dont ils ont tant besoin dans le secteur de l'électricité et d'assurer la pérennité d'un marché régional de l'électricité.

Ce rapport sera présenté lors la prochaine réunion des chefs d'Etat du G20 dont la Turquie assure actuellement la présidence.

Cette visite de travail a également été l'occasion de renforcer les relations entre l'EMRA et l'ARREC. Le 27 octobre 2014, les deux institutions ont signé un protocole d'accord. Celui-ci prévoit notamment le renforcement du cadre institutionnel du secteur de l'électricité des pays membres de la CEDEAO.

Mme Ikeonu a déclaré que les discussions qu'elle a eues avec ses hôtes turcs permettront à l'ARREC et à l'EMRA de mieux comprendre les besoins et les difficultés spécifiques des États de l'Afrique de l'Ouest afin de formuler des solutions adaptées à la situation de chacun des pays de la sous-région.

En compagnie des responsables de l'ARREC, la délégation turque a rendu une visite de courtoisie au Secrétaire Exécutif par intérim de la Commission de l'énergie, M. Michael Opam. Les deux parties ont procédé à un échange d'expériences sur les pratiques relatives à la réglementation de l'électricité au Ghana et en Turquie.

M. Opam a révélé que le Ghana arrivait pratiquement au terme de la mise en œuvre des réformes de son marché de l'électricité.

« Cette rencontre ne représente que le début d'une collaboration qui ira en s'intensifiant », a affirmé M. Opam, s'adressant à ses hôtes turcs tout aussi enthousiastes.